

Candidats scolarisés			
Texte d'appui	Enseignement concerné	Session 2022	Session 2023
Décret + arrêté+ NDS 27 juillet 2021 Cirulaire 2019-129 du 26-9-2019	EPS obligatoire	<b>Terminale</b> : 3 CCF, Coef. 5 (année transitoire) Notes de première 2021 déjà intégrées dans les 5% du CC Notes de bulletin de terminale <b>Première</b> : Notes de premières 2022 dans le LSL, pour orientation Parcoursup 2023	<b>Terminale</b> : 3 CCF en terminale Coef. 6 Notes de trimestres dans le LSL <b>Première</b> : Notes de premières dans le LSL, pour orientation Parcoursup.
Contrôle continu (40%) Réf. Guide évaluation	EPS obligatoire	<b>Terminale</b> : 3 CCF en terminale Coef. 5 (année transitoire) Notes de trimestres référées aux AFL, inscrites dans le LSL <b>Première</b> : moyennes trimestrielles inscrites dans le LSL. Au-moins 2CA, référé aux AFL dont AFL1 au-moins 50% et le total des deux autres AFL au-moins 25%. (année 2022)	<b>Terminale</b> : 3 CCF en terminale, Coef. 6 Notes de trimestres référées aux AFL, inscrites dans le LSL <b>Première</b> : moyennes trimestrielles inscrites dans le LSL. AU-moins 2CA, référé aux AFL dont AFL1 au-moins 50% et le total des deux autres AFL au-moins 25%.
	Enseignement optionnel EPS	<b>Note de première</b> : Si l'option EPS a été suivie en première en 2020-2021, la moyenne annuelle de première dans cette option compte dans le 5% CC <b>Note de terminale</b> : Si l'option EPS est poursuivie en terminale en 2021-2022, la moyenne annuelle de terminale comptera avec un coefficient 2 pour l'année de terminale <u>Pratiquer</u> → Au-moins 50% de la note (dont AFL1 au-moins 50%, et 25% pour le total des deux autres AFL) <u>Réfléchir</u> → <b>Première</b> : production finale (50% de la note) <b>Terminale</b> : Oral (2/3 de la note)	Coef. 2 (première ou terminale) ou 4 (cycle terminal) : moyenne des trimestres ou semestres Contenu identique à session 2022.
	Spécialité EPPCS	<b>Première</b> : Moyenne des notes de trimestre. Niveau de performance dans au-moins deux APSA. Connaissances associées sur les trois thématiques du programme. Pour ceux qui ne poursuivent pas en terminale coef. 8 qui comptera pour la session 2023.	<b>Première</b> : Idem 2022 <b>Terminale</b> : Préparer les élèves à l'évaluation nationale. Performance et habileté dans les APSA, devoir sur table, exposé oral, analyse de documents, enregistrement audio-visuel et son analyse, etc.
	Enseignement optionnel Arts danse	<b>Note de première</b> : déjà intégrée aux 5% du CC <b>Note de terminale</b> : Idem enseignement optionnel EPS Note construite sur la base de l'évaluation des 4 compétences du programme	Coef. 2 ou 4 : moyenne des trimestres ou semestres Contenu identique à session 2022
	Spécialité Arts Danse	Premières renonçant de 2020-2021 : déjà notés (coef. 5) <b>Première</b> (2021-2022) : Note construite sur la base de l'évaluation des 3 compétences du programme. Pour ceux qui ne poursuivent pas en terminale coef. 8 pour la session 2023. <b>Terminale</b> : Préparer les élèves à l'évaluation nationale.	<b>Première</b> : idem 2022 <b>Terminale</b> : idem 2022
	Note de service du 24-03-22 Parue au BO du 14 avril 22	Enseignement de spécialité EPPCS	